

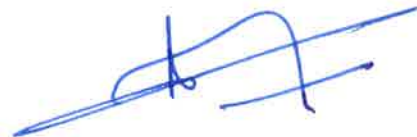
ANNEXE 1

Enquête publique relative au projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et de la révision du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de LA GRIGONNAIS (Loire-Atlantique)

- Article de presse paru dans le journal " Ouest-France ", édition du 16.10.2018
- Article de presse paru dans le journal " Presse-Océan ", édition du 16.10.2018
- Article de presse paru dans le journal " Ouest-France ", édition du 06.11.2018
- Article de presse paru dans le journal " Presse-Océan ", édition du 06.11.2018

Le Commissaire - Enquêteur

J.P HEMERY



Articles de Presse

Jean Pierre Hemery
Commissaire enquêteur
Plan local d'urbanisme
zonage d'assainissement
des eaux usées
de la commune de La Grignonnais

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ces procédures font l'objet d'une enquête publique unique, prescrite par arrêté du maire de la commune de La Grignonnais n° 35-2018, en date du 10 octobre 2018. Cette enquête publique se déroulera pendant 33 jours consécutifs : du lundi 5 novembre 2018 à 9 h 00 au vendredi 7 décembre 2018 à 17 h 30. Durant cette période, le dossier d'enquête publique sera consultable à la mairie de La Grignonnais : le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 (fermeture de la mairie le jeudi). Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune :

www.lagrignonnais.fr

Un poste informatique sera mis à disposition en mairie pour consultation des dossiers.

Les avis des personnes publiques associées seront joints au dossier d'enquête publique.

M. Jean-Pierre Hemery, retraité de la gendarmerie nationale, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il recevra en mairie, les personnes qui souhaiteraient le rencontrer, les :

- lundi 5 novembre 2018 9 h 00-12 h 30,
- mardi 13 novembre 2018 14 h 00-17 h 30,
- mercredi 21 novembre 2018 9 h 00-12 h 30,
- samedi 1er décembre 2018 9 h 00-12 h 00,
- vendredi 7 décembre 2018 14 h 00-17 h 30.

Pendant la période de l'enquête, toutes remarques ou observations pourront également être adressées au commissaire enquêteur :

- sur les registres d'enquête en mairie aux jours et heures d'ouverture,
- par écrit à la mairie de La Grignonnais à l'attention du commissaire enquêteur, 3, rue de l'Abbé-Mérel, 44170 La Grignonnais,
- par courriel à M. le Commissaire enquêteur à l'adresse suivante : plu@lagrignonnais.fr

en distinguant les observations relatives au PLU et celles concernant le zonage d'assainissement.

Le commissaire enquêteur remettra les rapports et ses conclusions à Mme le Maire de La Grignonnais dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête. Ces documents seront à la disposition du public pendant un an à la mairie de La Grignonnais ainsi que sur le site internet.

Au terme de l'enquête, le projet de PLU ainsi que le projet de révision du zonage d'assainissement, éventuellement modifié sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

Le Maire
Monique JAMIN.

Ouest-France
édition du 16.10.2018

Jean Pierre Hemery
Commissaire enquêteur
Plan local d'urbanisme
zonage d'assainissement
des eaux usées de la
commune de La Grignonnais

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ces procédures font l'objet d'une enquête publique unique, prescrite par arrêté du maire de la commune de La Grignonnais n° 35-2018, en date du 10 octobre 2018. Cette enquête publique se déroulera pendant 33 jours consécutifs : du lundi 5 novembre 2018 à 9 h 00 au vendredi 7 décembre 2018 à 17 h 30.

Durant cette période, le dossier d'enquête publique sera consultable à la mairie de La Grignonnais : le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 (fermeture de la mairie le jeudi). Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune :

www.lagrignonnais.fr

Un poste informatique sera mis à disposition en mairie pour consultation des dossiers.

Les avis des personnes publiques associées seront joints au dossier d'enquête publique.

M. Jean-Pierre Hemery, retraité de la gendarmerie nationale, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il recevra en mairie, les personnes qui souhaiteraient le rencontrer, les :

- lundi 5 novembre 2018 9 h 00-12 h 30,
- mardi 13 novembre 2018 14 h 00-17 h 30,
- mercredi 21 novembre 2018 9 h 00-12 h 30,
- samedi 1er décembre 2018 9 h 00-12 h 00,
- vendredi 7 décembre 2018 14 h 00-17 h 30.

Pendant la période de l'enquête, toutes remarques ou observations pourront également être adressées au commissaire enquêteur :

- sur les registres d'enquête en mairie aux jours et heures d'ouverture,
- par écrit à la mairie de La Grignonnais à l'attention du commissaire enquêteur, 3, rue de l'Abbé-Mérel, 44170 La Grignonnais,
- par courriel à M. le Commissaire enquêteur à l'adresse suivante : plu@lagrignonnais.fr

en distinguant les observations relatives au PLU et celles concernant le zonage d'assainissement.

Le commissaire enquêteur remettra les rapports et ses conclusions à Mme le Maire de La Grignonnais dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête. Ces documents seront à la disposition du public pendant un an à la mairie de La Grignonnais ainsi que sur le site internet.

Au terme de l'enquête, le projet de PLU ainsi que le projet de révision du zonage d'assainissement, éventuellement modifié sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

Le Maire
Monique JAMIN.

Presse-Océan
édition du 16.10.2018

Articles de Presse (2^{ème} parution)

Jean-Pierre Hemery
Commissaire enquêteur

**Plan local d'urbanisme
et zonage d'assainissement
des eaux usées**
de la commune de La Grignonnais

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ces procédures font l'objet d'une enquête publique unique, prescrite par arrêté du maire de la commune de La Grignonnais n° 35-2018, en date du 10 octobre 2018. Cette enquête publique se déroulera pendant 33 jours consécutifs : du lundi 5 novembre 2018 à 9 h 00 au vendredi 7 décembre 2018 à 17 h 30. Durant cette période, le dossier d'enquête publique sera consultable à la mairie de La Grignonnais : le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 (fermeture de la mairie le jeudi). Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune :

www.lagrignonnais.fr

Un poste informatique sera mis à disposition en mairie pour consultation des dossiers.

Les avis des personnes publiques associées seront joints au dossier d'enquête publique.

M. Jean-Pierre Hemery, retraité de la gendarmerie nationale, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il recevra en mairie, les personnes qui souhaiteraient le rencontrer, les :

- lundi 5 novembre 2018, 9 h 00-12 h 30,
- mardi 13 novembre 2018, 14 h 00-17 h 30,
- mercredi 21 novembre 2018, 9 h 00-12 h 30,
- samedi 1^{er} décembre 2018, 9 h 00-12 h 00,
- vendredi 7 décembre 2018, 14 h 00-17 h 30.

Pendant la période de l'enquête, toutes remarques ou observations pourront également être adressées au commissaire enquêteur :

- sur les registres d'enquête en mairie aux jours et heures d'ouverture,
- par écrit à la mairie de La Grignonnais à l'attention du commissaire enquêteur, 3, rue de l'Abbé-Mérel, 44170 La Grignonnais,

- par courriel à M. le Commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

plu@lagrignonnais.fr

en distinguant les observations relatives au PLU et celles concernant le zonage d'assainissement.

Le commissaire enquêteur remettra les rapports et ses conclusions à Mme le Maire de La Grignonnais dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête. Ces documents seront à la disposition du public pendant un an à la mairie de La Grignonnais ainsi que sur le site internet.

Au terme de l'enquête, le projet de PLU ainsi que le projet de révision du zonage d'assainissement, éventuellement modifié sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

Le Maire
Monique JAMIN.

Ouest-France
édition du 06.11.2018

Jean-Pierre Hemery
Commissaire enquêteur

**Plan local d'urbanisme
et zonage d'assainissement
des eaux usées de la
commune de La Grignonnais**

**AVIS D'ENQUÊTE
PUBLIQUE**

Ces procédures font l'objet d'une enquête publique unique, prescrite par arrêté du maire de la commune de La Grignonnais n° 35-2018, en date du 10 octobre 2018. Cette enquête publique se déroulera pendant 33 jours consécutifs : du lundi 5 novembre 2018 à 9 h 00 au vendredi 7 décembre 2018 à 17 h 30.

Durant cette période, le dossier d'enquête publique sera consultable à la mairie de La Grignonnais : le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 (fermeture de la mairie le jeudi). Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune :

www.lagrignonnais.fr

Un poste informatique sera mis à disposition en mairie pour consultation des dossiers.

Les avis des personnes publiques associées seront joints au dossier d'enquête publique.

M. Jean-Pierre Hemery, retraité de la gendarmerie nationale, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il recevra en mairie, les personnes qui souhaiteraient le rencontrer, les :

- lundi 5 novembre 2018, 9 h 00-12 h 30,
- mardi 13 novembre 2018, 14 h 00-17 h 30,
- mercredi 21 novembre 2018, 9 h 00-12 h 30,
- samedi 1^{er} décembre 2018, 9 h 00-12 h 00,
- vendredi 7 décembre 2018, 14 h 00-17 h 30.

Pendant la période de l'enquête, toutes remarques ou observations pourront également être adressées au commissaire enquêteur :

- sur les registres d'enquête en mairie aux jours et heures d'ouverture,
- par écrit à la mairie de La Grignonnais à l'attention du commissaire enquêteur, 3, rue de l'Abbé-Mérel, 44170 La Grignonnais,

- par courriel à M. le Commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

plu@lagrignonnais.fr

en distinguant les observations relatives au PLU et celles concernant le zonage d'assainissement.

Le commissaire enquêteur remettra les rapports et ses conclusions à Mme le Maire de La Grignonnais dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête. Ces documents seront à la disposition du public pendant un an à la mairie de La Grignonnais ainsi que sur le site internet.

Au terme de l'enquête, le projet de PLU ainsi que le projet de révision du zonage d'assainissement, éventuellement modifié sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

Le Maire
Monique JAMIN.

Presse-Océan
édition du 06.11.2018